

5 octobre 1669.

Acte de vente de Jean Guyon du Buisson à François Guyon, sieur Després, de six perches et demi ou environ de terre de front sur la profondeur de l'arrière-fief du Buisson.

Greffe de Pierre Duquet, notaire à Québec, 5 octobre 1669.

19 octobre 1669.

Acte de foi et hommage de François Guion (Guyon), sieur Després, à Marie Renouard, veuve de Robert Giffard, pour l'arrière-fief du Buisson qu'il a acquis de Jean Guion (Guyon), arpenteur du Roi, ci-devant sieur du Buisson, qui l'avait eu de Jean Guion (Guyon) et de Mathurine Robin, ses père et mère, lesquels l'avaient obtenu de Robert Giffard, par contrat passé à Mortagne, au Perche, le 14 mars 1634.

Greffe de Paul Vachon, notaire à Beauport, 19 octobre 1669. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

3 novembre 1672.

Aveu et dénombrement de François Guyon, sieur Després, à Joseph Giffard, seigneur de Beauport, pour cinq-huitièmes de l'arrière-fief du Buisson, lequel arrière-fief appartenait ci-devant à défunt Jean Guyon, vivant sieur du Buisson, son père.

Greffe de Pierre Duquet, notaire à Québec, 3 novembre 1672. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

25 avril 1673.

Aveu et dénombrement de Jean Creste, maître charron, habitant du bourg de Fargy, à Joseph Giffard, seigneur de Beauport, pour l'arrière-fief du Buisson, qu'il a